



## Ciné-débat.

# Harcèlement scolaire, "un acte grave qui peut laisser des séquelles"

Sujet d'actualité brûlant, le harcèlement scolaire a fait l'objet d'un ciné-débat le 23 septembre, salle Gérard-Philippe.

Dans la salle se trouvaient une cinquantaine de spectateurs, enseignants, parents et enfants, et des adultes qui ont vécu le harcèlement. Salariée de CinéFerté, Cécile Dohen a tout d'abord proposé la projection du film "Le Monde" de Laura Wandel. L'histoire de Nora, entrant en primaire, et confrontée au harcèlement dont son grand frère Abel est victime.

Le film a été suivi d'un débat animé par Laurence Hamel, psychologue en santé en libéral à Alençon qui intervient dans différentes structures, centre socioculturel et organisme de formation. Elle a rappelé que "**le harcèlement scolaire touche tous les milieux et tous les âges, et peut donc toucher tous les établissements. Il est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui pensent être supérieurs aux autres pour s'en prendre aux plus faibles sur l'apparence physique, le sexe, le handicap**". Les harceleurs s'en prennent de plusieurs façons : verbale (insultes, moqueries, railleries); non verbale (grimaces, gestes obscènes); psychologique (propagation de rumeurs, processus d'isolement); ou physique (coups, menaces).

## Témoignages

Plusieurs enfants ont participé au débat. Harcelé et suivi par un psychologue, le jeune Adrien a pris plusieurs fois la parole : "**tous les harceleurs attaquent de plusieurs façons et toujours cachés. Alors, pour me défendre, je suis devenu agressif**". Et une autre ancienne victime complète : "**dans mon établissement, il y avait la possibilité de parler à une psychologue, mais un après-midi par semaine et pendant les cours, c'était le lundi et elle était toujours indisponible. Donc c'était compliqué**".

L'intervenante a conseillé aux parents concernés d'encourager leurs enfants à parler. "**Vous pouvez leur expliquer que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser les violences qu'il subit. Vous avez le droit de déposer plainte**". Les cas de harcèlement

graves qui ont été suivis de plusieurs suicides ont été évoqués. Et l'assistance a été unanime : **"il faut punir les coupables et protéger les victimes. Il est tant que l'administration en tienne compte, par exemple, en faisant changer d'établissement le harceleur plutôt que le harcelé"**.



Cécile Dohen passe le micro parmi le public.